

**U-18-15**

**Résolution d'urgence de l'AGA 2018**

**Sujet :** Rétablissement de la date prévue pour les élections municipales partielles

---

**Attendu qu'**un grand nombre de municipalités du Nouveau-Brunswick ont des postes vacants au Conseil, et dans certains cas de multiples postes vacants, et

**Attendu que** la date des prochaines élections municipales partielles pour pourvoir à ces postes vacants a déjà été remise, d'octobre 2018 à décembre 2018, en raison des élections provinciales générales, et

**Attendu que** l'incertitude créée par les résultats des élections provinciales du 24 septembre 2018 a causé un nouveau report des élections municipales partielles à mai 2019,

**Il est résolu que** l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick intervienne immédiatement pour négocier le rétablissement de décembre 2018 en tant que date de la prochaine élection municipale partielle.